

Réf: Dossier 348386

Avis de constitution

SOCIETE « SAHNA GOLD »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 02,
Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAHNA GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 02,
Ilot N.A

Dirigeant(s) Mlle AVENIE SAHNA NOELA AXEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10423 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62570/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

